

Le 29 juillet 1994
N°19150/N

CONFIDENTIEL DÉFENSE

FICHE PARTICULIERE

RWANDA - ZAIRE

Déclassifié par décision
du ministre de la Défense

N° 001153 du 12 MAR 2021

SITUATION PERSONNELLE DE M. RUGGIU

L'ancien gouvernement rwandais tient absolument à ce que
M. Georges-Henri Ruggiu (Cf. Annexe) continue à animer les
émissions de la radio Mille Collines. Pour ce faire, une demande de visa de
séjour a été déposée auprès des autorités zaïroises.

*

* *

Commentaire :

M. Ruggiu, poursuivi par la justice belge, est considéré comme l'un des
principaux instigateurs des appels au meurtre, diffusés dès l'annonce de
l'attentat contre le président Habyarimana, le 6 avril 1994.

.../...

CONFIDENTIEL DÉF

ANNEXE

GEORGES-HENRI RUGGIU

Eléments biographiques:

Nom : Ruggiu.

Prenoms : Georges-Henri, Yvan, Joseph.

Né le : 12 octobre 1957 à Verviers (Belgique).

Père : Ruggiu Giommoria (Italien).

Mère : Burhemme Marie-louise (Belge).

Nationalité : italienne.

Adresse : rue Jules Boursier 2/33 5020 Liège (Belgique).

Déclassifié par décision
du ministre de la Défense

N° 001153 DU 12 MAR 2021

M. Ruggiu réside actuellement à l'hôtel "Riviera" de Bukavu.

Après diverses activités à Bruxelles, il est engagé le 4 février 1994 à la Radio Télévision Libre des Mille Collines (RTLM) par son directeur général, M. Phocas Habymana.

Le 6 novembre 1993, il était signalé à l'aéroport de Kigali. Son visa d'entrée au Rwanda, daté du 3 novembre 1993, obtenu à Bruxelles auprès de l'ambassade du Rwanda, est valable jusqu'au 3 janvier 1997.

Le 14 juillet 1994, il effectue un déplacement au Zaïre, sous couvert de M. Amissi du Centre Médical Rushababisha.

M. Ruggiu possède un passeport italien N°7142454, délivré par le consulat d'Italie à Liège le 4 janvier 1992 et valable jusqu'au 3 janvier 1997.